

Conditions Générales de Vente (CGV) – B2B

Version 1 du 09/05/2024

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les ventes conclues entre la société Arauge EURL immatriculée au RCS de Saverne sous le numéro 95199123100014, dont le siège social est situé au 54A rue du général de gaulle 67520 KIRCHHEIM ci-après dénommée « le Vendeur », et tout client professionnel, ci-après dénommé « le Client ».

1. Champ d'application

Les présentes CGV régissent les ventes réalisées en France et à l'international, auprès de professionnels exclusivement. Toute commande implique l'acceptation intégrale et sans réserve des présentes conditions, lesquelles prévalent sur toute clause contraire figurant dans les documents du Client, sauf accord exprès et écrit du Vendeur.

2. Commandes

Les commandes doivent être confirmées par écrit (email, bon de commande signé ou validation sur notre plateforme). Le Vendeur se réserve le droit de refuser une commande pour motif légitime (*insolvabilité, contentieux antérieur, etc.*).

3. Tarifs

Les prix sont exprimés en euros, hors taxes (HT). Les frais de transport, d'emballage spécifique ou de personnalisation sont facturés en supplément sauf accord contraire. Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Les produits sont facturés selon le tarif en vigueur au jour de la commande.

4. Délais et livraisons

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Aucun retard ne peut justifier une annulation de commande ou une demande d'indemnisation. La livraison est effectuée à l'adresse indiquée par le Client au moment de la commande. Les risques sont transférés au Client dès la remise au transporteur.

5. Réclamations et retours

Toute réclamation relative à un défaut ou à une non-conformité doit être formulée par écrit dans un délai de **5 jours ouvrés** suivant la réception. Aucun retour ne sera accepté sans accord préalable écrit du Vendeur. Les produits personnalisés (gravures, formes spéciales) ne sont ni repris ni échangés, sauf défaut avéré.

Les produits personnalisés (gravures, formes spéciales, couleurs sur demande, etc.) ne sont ni repris ni échangés, sauf en cas de **non-conformité manifeste imputable au Vendeur**.

Sont considérés comme non-conformités ouvrant droit à remplacement ou remboursement :

- une erreur dans la gravure (texte, date, symbole) par aux éléments transmis par le Client ;
- un produit livré **endommagé** (casse pendant le transport, rayure importante, défaut structurel) sous réserve d'avoir été signalé dans les 5 jours ouvrés suivant la réception et accompagné de photos ;
- un produit ne correspondant **pas aux caractéristiques convenues par écrit** (dimensions, matière, finition, modèle).

En revanche, ne constituent **pas** des défauts ouvrant droit à retour ou remboursement :

- des variations légères de couleur, grain, veinage ou rendu de gravure liées au matériau ou à la fabrication artisanale ;
- les erreurs ou omissions présentes dans les éléments fournis par le Client et non signalées avant fabrication ;
- les altérations dues à une mauvaise installation, manipulation ou exposition du produit après livraison.

6. Conditions de paiement

Sauf accord écrit contraire, les commandes sont **payables intégralement à la commande**, par virement bancaire aux coordonnées suivantes :

Banque: Banque Populaire

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé
14707	50049	33521553512	70

Adresse: 54A rue du Général de Gaulle
67520 Marlenheim

Nom du propriétaire du compte: SARL Arauge

Code IBAN: FR76 1470 7500 4933 5215 5351 270

Code BIC/SWIFT: CCBPFRPPMTZ

À titre exceptionnel, si un délai de paiement est accordé, celui-ci ne pourra excéder **30 jours date de facture**. En cas de retard, des pénalités seront exigibles de plein droit au taux d'intérêt légal majoré, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de **40 €** pour frais de recouvrement (article L441-10 du Code de commerce).

Le Vendeur se réserve le droit de suspendre toute commande ou livraison en cas de non-paiement.

7. Clause de réserve de propriété

Les marchandises demeurent la propriété du Vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Le transfert des risques intervient à la remise au transporteur.

8. Responsabilité

Le Vendeur ne pourra être tenu responsable des dommages indirects ou immatériels résultant de l'utilisation des produits. La responsabilité globale du Vendeur ne pourra excéder le montant HT de la commande concernée.

9. Force majeure

Le Vendeur ne pourra être tenu responsable en cas de force majeure empêchant l'exécution de ses obligations contractuelles (grèves, incendies, intempéries, pénurie de matières premières, etc.).

10. Garanties

10.1. Garantie contractuelle

Les produits vendus par le Vendeur bénéficient d'une garantie contractuelle limitée à un remplacement ou à une réparation des produits reconnus défectueux, à l'exclusion de toute autre indemnité. Cette garantie est valable pendant une durée de 12 mois à compter de la livraison.

10.2. Exclusions

Sont exclus de la garantie :

- Les défauts ou détériorations résultant d'une mauvaise utilisation, d'un stockage inadapté, d'une installation non conforme ou d'une modification ou réparation non autorisée du produit ;
- Les articles personnalisés (gravures, couleurs, formes spécifiques), pour lesquels le Client est responsable du contenu transmis et validé ;
- Les altérations d'origine environnementale, bien que les produits soient spécifiquement conçus pour une utilisation extérieure. Le Vendeur ne saurait être tenu responsable des dégradations exceptionnelles ou localisées résultant de facteurs extérieurs indépendants de sa volonté, tels que : conditions météorologiques extrêmes (grêle, gel sévère, vents violents), pollution industrielle, dépôts organiques (mousses, lichens) favorisés par l'environnement immédiat (zones ombragées ou humides, manque d'entretien régulier, etc.) ;
- Les altérations esthétiques de l'acier inoxydable brossé, telles que l'apparition de taches de rouille ou de traces d'oxydation, lorsqu'elles sont causées par une contamination par contact avec des éléments ou résidus ferreux.

Ce type de contamination peut survenir notamment lors du stockage sur des surfaces en acier, de la manipulation avec des outils ou gants porteurs de particules de fer, du transport dans un environnement métallique ou de l'exposition à une poussière industrielle contenant du fer.

Bien que l'inox utilisé soit naturellement résistant à la corrosion, ce phénomène – connu sous le nom de contamination ferrique – peut affecter l'apparence visuelle du produit sans altérer ses propriétés mécaniques. Il n'est pas couvert par la garantie, dans la mesure où il résulte de facteurs extérieurs au processus de fabrication.

10.3. Garantie des vices cachés

Le Vendeur reste tenu de la garantie des vices cachés (articles 1641 à 1649 du Code civil).
Toute action doit être engagée dans un délai d'**un an** à compter de la découverte du vice.

11. Tolérances artisanales et matériaux naturels

En raison du caractère artisanal de certains produits et de l'utilisation de matériaux naturels, des variations de teinte, de forme, de veinage ou de finition peuvent exister. Ces différences ne peuvent être considérées comme des défauts ou motifs de refus.

12. Produits personnalisés et responsabilité du Client

Pour les produits personnalisés, le Client est seul responsable du contenu fourni (textes, visuels, dates, orthographe). Une validation écrite peut être demandée avant fabrication. Aucun remboursement ne pourra être exigé en cas d'erreur non signalée par le Client avant production.

13. Annulation ou modification de commande

Toute commande validée est ferme et définitive. En cas d'annulation par le Client, les sommes versées resteront acquises à titre d'indemnité. Les commandes personnalisées ne peuvent être annulées une fois la fabrication lancée.

14. Non-sollicitation des partenaires

Le Client s'engage à ne pas solliciter ou contracter directement avec les sous-traitants, fournisseurs ou partenaires identifiés par le Vendeur, sauf accord écrit.

15. Confidentialité et propriété intellectuelle

Tous documents, visuels, devis ou croquis transmis au Client demeurent la propriété exclusive du Vendeur. Ils ne peuvent être reproduits, communiqués ou utilisés sans autorisation préalable.

16. Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige non résolu à l'amiable, les tribunaux du ressort du siège social du Vendeur seront seuls compétents.